

Une conversation avec la Commissaire à l'information

Réseau des ambassadeurs de l'antiracisme
et Réseau interministériel sur l'équité en
matière d'emploi

Le 18 décembre 2025



Information
Commissioner
of Canada

Commissaire
à l'information
du Canada

oic-ci.gc.ca



9 agents du Parlement

Commissaire à l'information du Canada

Vérificatrice générale du Canada

Directeur général des élections du Canada

Commissaire aux langues officielles du Canada

Commissaire à la protection de la vie privée du Canada

Commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique

Commissaire au lobbying du Canada

Commissaire à l'intégrité du secteur public du Canada

Directeur parlementaire du budget



Pourquoi l'accès à
l'information est-il
important?

La Loi sur l'accès à l'information

- Environ 230 000 demandes d'accès à l'information présentées aux institutions fédérales
- Les demandes visent différents types de renseignements, dont :
 - notes de breffage sur les décisions prises par les cadres supérieurs
 - dossiers d'immigration
 - documents historiques
 - contrats

Le système d'accès à l'information : un écosystème interdépendant

Gouvernement

Leadership

Responsable de l'administration de la *Loi*

Dirige l'examen législatif

Institutions

Répondent aux demandes d'accès à l'information

Nombre croissant de demandes

Problèmes de ressources

Demandeurs

Présentent des demandes d'accès et s'attendent d'obtenir l'information dans un délai de 30 jours, comme le prévoit la *Loi*

S'intéressent aux mesures et aux décisions prises par le gouvernement

Commissariat à l'information

Fait respecter le droit d'accès à l'information

Enquête sur des milliers de plaintes chaque année

Mes rôles et pouvoirs

- Mener des enquêtes confidentielles sur les plaintes concernant le traitement des demandes d'accès à l'information par les institutions fédérales
- Rendre des ordonnances et formuler des recommandations
- Collaborer avec les parlementaires
- Mener des enquêtes sur des problèmes systémiques

La transparence : un catalyseur de diversité

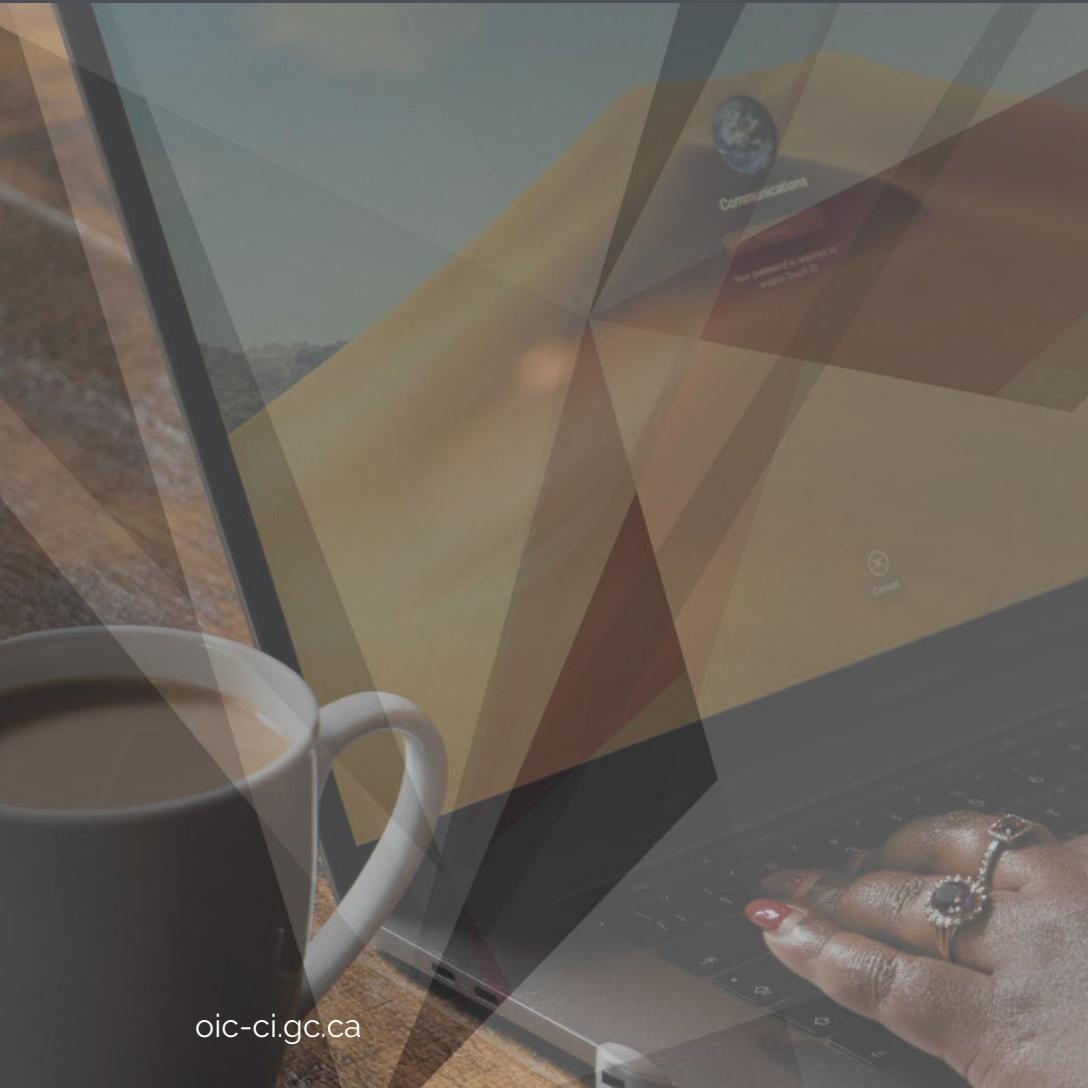
Communication de l'information

- Les institutions fédérales doivent répondre à une demande d'accès à l'information dans un délai de 30 jours civils.
- Les demandes peuvent être présentées dans un [portail en ligne](#).
- Pour demander la communication de documents en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*, il faut verser des droits de 5 \$.

Présentation d'une demande d'accès : conseils

- Ciblez les documents que vous voulez et qui les détient
 - Info Source contient une [liste des renseignements détenus par les institutions fédérales](#), y compris les catégories de documents et les banques de renseignements personnels
- Précisez ce que vous voulez et quand vous le voulez
 - L'information que vous recherchez et la période que vous visez
- Soyez précis
 - Il sera plus facile pour l'unité de l'AIPRP de traiter votre demande
 - Proposez d'en discuter au téléphone pour réduire la portée de votre demande

Comment l'accès à l'information peut-il contribuer à favoriser la diversité dans la fonction publique fédérale?



- En mettant en évidence les lacunes en matière de représentation et d'inclusion
- En assurant la responsabilisation
- En appuyant des recommandations fondées sur des données probantes
- En favorisant l'adoption de pratiques inclusives

L'engagement du Commissariat à l'information envers l'accessibilité



Ressources, y compris : [Ce que le Commissariat peut faire pour vous](#), [Processus d'examen des plaintes et d'enquête au Commissariat à l'information](#), [Foire aux questions](#) et [Quels sont les résultats possibles de ma plainte?](#)



Enquêtes menées par téléphone, par la poste ou par courriel



[Base de données de décisions](#)



[Réponse du Commissariat à l'information à la consultation menée auprès des parties plaignantes](#)

L'accès à l'information : vous avez un rôle à jouer

Appuyer la modernisation de la *Loi sur l'accès à l'information*

- La *Loi* doit être examinée tous les cinq ans.
- L'examen législatif vise à garantir que la *Loi* demeure à jour.
- Vous pouvez participer à [l'examen en cours](#), qui a été entrepris en juin dernier.

Modifications que je souhaiterais, qui font suite à mes observations et recommandations précédentes



élargir l'application de la *Loi* afin d'inclure les cabinets du premier ministre et des ministres;



assujettir les documents confidentiels du Cabinet à la *Loi*;



limiter le recours à certaines exceptions, comme celle prévue à l'article 21 (avis et recommandations), et ajouter une disposition prévoyant la primauté de l'intérêt public;



prévoir la durée maximale des consultations qui sont nécessaires pour donner suite à une demande d'accès.

L'accès à l'information est une responsabilité collective



- Reconnaître que l'accès n'est pas seulement la responsabilité des analystes de l'AIPRP, mais celle de tous les fonctionnaires
- Assurer une gérance responsable de l'information publique, y compris les courriels
- Promouvoir une culture axée sur la transparence

La transparence et l'accès à de l'information exacte sont plus importants que jamais

- Les institutions publiques qui ne sont pas transparentes ou qui communiquent de façon trompeuse peuvent **miner la confiance et permettre à la mésinformation de se répandre**.
- **Les risques sont réels et tangibles.** Les citoyennes et citoyens peuvent tenter de combler ce vide en tirant leurs propres conclusions à partir de renseignements incomplets ou inexacts.
- **Assurer l'accès à de l'information exacte n'est pas simplement un principe** — c'est essentiel à la sécurité publique, à la prise de décisions éclairées et à la confiance envers nos institutions.

Pour obtenir plus d'information

Consultez les activités, les publications et les décisions sur notre site Web

Suivez-nous sur les médias sociaux :

- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)